



Opération « 1€ par jour par orphelin »

Association Le Sourire
4, Rue Renée Gallot
92 230 Gennevilliers
Tél : 06 46 52 66 24
06 87 79 35 08

Fiche d'engagement

Je soussigné

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

M'engage

- a) A parrainer un orphelin pour une durée d'une année minimale (sauf cas de force majeur)
- b) Tous contact direct avec l'orphelin doit se faire par l'intermédiaire de l'association le sourire
- c) Si je veux interrompre le parrainage ; je dois informer l'association le Sourire 3 mois à l'avance (afin de trouver un autre parrain)
- d) Afin d'éviter les oublis ou les retards, je opte pour le prélèvement automatique ou je paye au moins six mois à l'avance

Fait àle.....

Signatures

Association le Sourire

Le parrain